

Image not found or type unknown



## Contrat de travail bizzare

Par **louloute54**, le **19/05/2011** à **19:08**

Bonjour,mon ami a signer un contrat en cdi,il aurait du commencé le 20 de ce mois ci ;la direction vient de telephoner pour dire que suite a un probleme avec la direction,il on pri un avocat ,elle a dit de ne pas s inquieter et qu il previendrait 3 jours avant pour leur dire quand il commence.je voudarit savoir ci c est normal vu que le contrat a etait signer et qu il devais commencer le 20.merci